



CYBERMALVEILLANCE : KIT DE SENSIBILISATION AUX RISQUES NUMÉRIQUES

Cybermalveillance.gouv.fr lance la version complète de son kit de sensibilisation aux risques numériques.

Avec la recrudescence des cyberattaques envers les particuliers et les professionnels, le kit de sensibilisation réalisé par Cybermalveillance.gouv.fr et ses membres, vise à sensibiliser et à partager les bonnes pratiques dans les usages personnels et, de manière vertueuse, à améliorer les usages dans le cadre professionnel.

Le kit de sensibilisation aborde neuf thèmes, déclinés en différents supports : fiches pratiques, vidéos, mémos, mais aussi – et c'est l'une des nouveautés – des formats interactifs et ludiques : une bande dessinée, un poster, un quiz et, pour la version papier, des autocollants.

Testez vos connaissances en sécurité du numérique : mots de passe, hameçonnage, sécurité des appareils mobiles, sécurité des usages pro / perso :

-  [Quizz sécurité du numérique \(.pdf - 283.9 Ko\)](#)

CONTENU DU KIT

Six fiches pour adopter les bonnes pratiques :

- les mots de passe,
- la sécurité sur les réseaux sociaux,
- la sécurité des appareils mobiles,
- les sauvegardes,
- les mises à jour,
- la sécurité des usages pro-perso.

Trois fiches pour comprendre les risques et agir :

- l'hameçonnage (ou phishing en anglais)
- les rançongiciels (ou ransomware en anglais)
- l'arnaque au faux support technique

Les autres formats disponibles :

- huit vidéos
- une bande dessinée sur le thème "la sécurité sur les réseaux sociaux"
- neuf mémos sur les thèmes du kit
- une synthèse des mémos au format poster (A2)
- des autocollants déclinés de la bande dessinée pour la version papier du kit

Le kit est disponible au format électronique, en téléchargement gratuit sur le site cybermalveillance.gouv.fr, à l'adresse : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/contenus-de-sensibilisation>

A propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Lancé en octobre 2017, **Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance**. Ce dispositif a été incubé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en copilotage avec le ministère de l'Intérieur et avec le soutien des ministères de l'Economie et des Finances, de la Justice et du secrétariat d'État chargé du Numérique. Il est désormais piloté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) ACYMA.

Ses missions :

- l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance
- l'information et la sensibilisation au niveau national sur la sécurité numérique
- l'observation du risque numérique pour pouvoir l'anticiper

Plus d'infos sur Cybermalveillance.gouv.fr

CCI métropolitaine Bretagne ouest
1, place du 19ème RI - BP 92028 - 29220 Brest cedex 2
Tél. : +33 (0)2 98 00 38 00 - Fax : +33 (0)2 98 00 39 02
Courriel : accueil.brest@bretagne-ouest.cci.bzh